

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CTRE FINANCES PUB FRANGY SEYSSEL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Principal

ANNEE 2019

Code INSEE 74260	COMMUNE DE SAVIGNY Budget Principal	CA 2019
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	913
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNANUTE DE COMMUNE S DU GENEVOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	751,67	0,00
2	Produits des impositions directes / population	307,09	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 091,12	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 167,96	0,00
5	Encours de la dette / population	866,21	0,00
6	DGF / population	68,92	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	25,17%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	81,86	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	107,04%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	79,39%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 739 771,07	G 1 031 392,71
	Section d'investissement	B 1 234 334,02	H 444 266,90
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 235 891,54	I (si excédent) 235 891,54
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 682 763,71	J (si excédent) 682 763,71
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 974 105,09 = A+B+C+D	2 394 314,86 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 739 771,07	= G+I+K 1 267 284,25
	Section d'investissement	= B+D+F 1 234 334,02	= H+J+L 1 127 030,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 974 105,09	= G+H+I+J+K+L 2 394 314,86

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	213 300,00	210 256,61	0,00	0,00	3 043,39
012	Charges de personnel	181 025,00	172 751,21	0,00	0,00	8 273,79
014	Atténuations de produits	89 546,00	89 255,00	0,00	0,00	291,00
65	Autres charges gestion courante	196 320,00	195 404,52	0,00	0,00	915,48
Total des dépenses de gestion courante		680 191,00	667 667,34	0,00	0,00	12 523,66
66	Charges financières	19 300,00	18 607,53	0,00	0,00	692,47
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	15 148,54				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		716 639,54	686 274,87	0,00	0,00	30 364,67
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	330 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	53 496,20			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		330 000,00	53 496,20			276 503,80
TOTAL		1 046 639,54	739 771,07	0,00	0,00	306 868,47
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 001,00	12 770,81	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	970,00	1 436,07	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	347 245,00	387 148,20	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	432 132,00	548 712,13	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	21 400,00	22 079,95	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		810 748,00	972 147,16	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	24 049,35	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		810 748,00	996 196,51	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	35 196,20			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	35 196,20			0,00
TOTAL		810 748,00	1 031 392,71	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		(3) 235 891,54				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 325,00	9 832,31	0,00	14 492,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 877 500,00	1 056 517,18	0,00	820 982,82
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 901 825,00	1 066 349,49	0,00	835 475,51
10	Dotations Fonds divers Réserves	3 610,00	3 609,69	0,00	0,31
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	129 400,00	129 178,64	0,00	221,36
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	18 802,71			
Total des dépenses financières		151 812,71	132 788,33	0,00	19 024,38
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 053 637,71	1 199 137,82	0,00	854 499,89
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	35 196,20		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	35 196,20		0,00
TOTAL		2 053 637,71	1 234 334,02	0,00	819 303,69
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 199,00	0,00	0,00	9 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		309 199,00	0,00	0,00	309 199,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	41 031,00	83 993,70	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	372 344,00	6 327,00	0,00	366 017,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	450,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	18 300,00		0,00	
Total des recettes financières		731 675,00	390 770,70	0,00	340 904,30
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 040 874,00	390 770,70	0,00	650 103,30
021	Virement de la section de fonct. (1)	330 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	53 496,20		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		330 000,00	53 496,20		276 503,80
TOTAL		1 370 874,00	444 266,90	0,00	926 607,10
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		682 763,71			

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	210 256,61		210 256,61
012	Charges de personnel	172 751,21		172 751,21
014	Atténuations de produits	89 255,00		89 255,00
65	Autres charges gestion courante	195 404,52		195 404,52
66	Charges financières	18 607,53	0,00	18 607,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	53 496,20	53 496,20
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		686 274,87	53 496,20	739 771,07
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 609,69	0,00	3 609,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	129 178,64	0,00	129 178,64
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		35 196,20	35 196,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 832,31	0,00	9 832,31
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 056 517,18	0,00	1 056 517,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 199 137,82	35 196,20	1 234 334,02
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 770,81		12 770,81
70	Produits des services	1 436,07		1 436,07
73	Impôts et taxes	387 148,20		387 148,20
74	Dotations et participations	548 712,13		548 712,13
75	Autres produits gestion courante	22 079,95		22 079,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	24 049,35	35 196,20	59 245,55
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		996 196,51	35 196,20	1 031 392,71
Pour information				235 891,54
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				235 891,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 993,70	0,00	83 993,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	6 327,00	0,00	6 327,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	450,00	0,00	450,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	53 496,20	53 496,20
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		390 770,70	53 496,20	444 266,90
Pour information				682 763,71
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				682 763,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	213 300,00	210 256,61	0,00	0,00	3 043,39
60611	Eau & assainissement	2 000,00	2 962,81	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	31 000,00	34 955,63	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60622	Carburants	3 200,00	2 935,69	0,00	0,00	264,31
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 286,74	0,00	0,00	213,26
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 009,32	0,00	0,00	0,00
60633	F. de voirie	8 000,00	6 733,84	0,00	0,00	1 266,16
60636	Vêtements de travail	3 200,00	3 323,25	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 050,00	0,00	0,00	950,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 215,70	0,00	0,00	284,30
6132	Locations immobilières	600,00	550,00	0,00	0,00	50,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	8 115,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	19 683,02	0,00	0,00	316,98
615228	Autres bâtiments	0,00	1 040,00	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	55 000,00	55 277,30	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 200,00	454,36	0,00	0,00	745,64
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 381,50	0,00	0,00	618,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 172,35	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	11 900,00	14 264,22	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	8 000,00	8 045,42	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	183,00	0,00	0,00	117,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	9 054,16	0,00	0,00	945,84
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	420,90	0,00	0,00	279,10
6226	Honoraires	1 000,00	1 616,08	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	15 000,00	11 048,86	0,00	0,00	3 951,14
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	4 000,00	2 695,00	0,00	0,00	1 305,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	374,99	0,00	0,00	625,01
6257	Réceptions	7 000,00	4 635,86	0,00	0,00	2 364,14
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	708,19	0,00	0,00	291,81
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 317,04	0,00	0,00	182,96
627	Services bancaires et assimil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	5 542,38	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	468,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 736,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	181 025,00	172 751,21	0,00	0,00	8 273,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	94,49	0,00	0,00	5,51
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 500,00	2 100,70	0,00	0,00	399,30
6338	Autres impôts & taxes	300,00	283,59	0,00	0,00	16,41
6411	Personnel titulaire	108 000,00	103 381,45	0,00	0,00	4 618,55
6413	Personnel non titulaire	3 800,00	3 964,90	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	15 000,00	13 721,44	0,00	0,00	1 278,56
6451	Cotisations à l'URSSAF	15 000,00	14 642,09	0,00	0,00	357,91
6453	Cotisations caisses retraite	22 500,00	22 426,46	0,00	0,00	73,54
6454	Cotisations ASSEDIC	700,00	718,92	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 190,00	8 209,89	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	900,00	1 307,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	1 035,00	1 035,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	0,00	283,08	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	3 000,00	547,20	0,00	0,00	2 452,80
014	Atténuations de produits	89 546,00	89 255,00	0,00	0,00	291,00
73911	Rev et rest° contribut° directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7392	Prélèv pour reversem fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	26 500,00	26 357,00	0,00	0,00	143,00
739221	FNGIR	47 046,00	47 046,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	16 000,00	15 852,00	0,00	0,00	148,00
65	Autres charges gestion courante	196 320,00	195 404,52	0,00	0,00	915,48
6531	Indemnités élus	29 600,00	29 570,98	0,00	0,00	29,02
6533	Cotisations retraite élus	1 300,00	1 254,72	0,00	0,00	45,28
6535	Formation élus	1 000,00	299,00	0,00	0,00	701,00
65541	Compensat° charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	147 460,00	147 458,72	0,00	0,00	1,28
65736	Etablist. et services rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	11 960,00	11 820,00	0,00	0,00	140,00
65888	Autres	0,00	1,10	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		680 191,00	667 667,34	0,00	0,00	12 523,66
66	Charges financières (b)	19 300,00	18 607,53	0,00	0,00	692,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	17 957,53	0,00	0,00	42,47
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6688	Autres	1 300,00	650,00	0,00	0,00	650,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionne.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	15 148,54				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		716 639,54	686 274,87	0,00	0,00	30 364,67
023	Virement à la sect° d'investis.	330 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	53 496,20			0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00			0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	53 496,20			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		330 000,00	53 496,20			276 503,80
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		330 000,00	53 496,20			276 503,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 046 639,54	739 771,07	0,00	0,00	306 868,47
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 001,00	12 770,81	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	8 000,00	11 769,58	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	1 001,00	1 001,23	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	970,00	1 436,07	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	800,00	1 027,07	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance ordures ménagères	170,00	169,00	0,00	0,00	1,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	347 245,00	387 148,20	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	28 606,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	271 745,00	251 765,00	0,00	0,00	19 980,00
73112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	52,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	15 000,00	24 836,20	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	60 500,00	81 889,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	432 132,00	548 712,13	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	45 634,00	45 634,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	17 291,00	17 291,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 877,00	4 877,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 700,00	2 016,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	9 600,00	9 640,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	1 548,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	350 000,00	464 676,13	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	21 400,00	22 079,95	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	20 191,79	0,00	0,00	0,00
757	Redev. fermiers, concessionn.	400,00	629,49	0,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante	1 000,00	1 258,67	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		810 748,00	972 147,16	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	24 049,35	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	0,00	5 710,35	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	39,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	18 300,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		810 748,00	996 196,51	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	35 196,20			0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
776	<i>Dif. réal. reprise au resultat</i>	0,00	0,00			0,00
7761	<i>Différences sur réalisations (-)</i>	0,00	35 196,20			0,00
043	<i>Op. ordre intérieur de section (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	35 196,20			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		810 748,00	1 031 392,71	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		235 891,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	24 325.00	9 832,31	0,00	14 492.69
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	18 000.00	3 178,14	0,00	14 821.86
2051	Concessions, droits similaires	6 325.00	6 654,17	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 877 500.00	1 056 517,18	0,00	820 982.82
2111	Terrains nus	5 000.00	3 149,40	0,00	1 850.60
2116	Cimetières	20 000.00	0,00	0,00	20 000.00
2117	Bois,forêts	500.00	0,00	0,00	500.00
2128	Agencements & aménagements	0.00	2 141,76	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	0.00	0,00	0,00	0.00
21312	Bâtiments scolaires	840 000.00	765 181,32	0,00	74 818.68
21318	Autres bâtiments publics	650 000.00	64 695,23	0,00	585 304.77
2151	Réseaux de voirie	100 000.00	88 192,20	0,00	11 807.80
21534	Réseaux d'électrification	100 000.00	1 740,96	0,00	98 259.04
21538	Autres réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
2156	Matériel d'incendie	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
21561	Matériel roulant	91 000.00	99 288,00	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	5 343,59	0,00	0.00
2157	Matériel de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
21571	Matériel roulant	15 000.00	2 592,00	0,00	12 408.00
21578	Autre matériel et outillage	40 000.00	20 162,90	0,00	19 837.10
2158	Autres matériels & outillage	0.00	2 055,14	0,00	0.00
21783	Matériel de bureau et informat.	0.00	0,00	0,00	0.00
2182	Matériel de transport	0.00	0,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	8 000.00	1 974,68	0,00	6 025.32
2184	Mobilier	7 000.00	0,00	0,00	7 000.00
2188	Autres immo corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		1 901 825.00	1 066 349,49	0,00	835 475.51
10	Dotations Fonds divers Réserves	3 610.00	3 609,69	0,00	0.31
10222	FCTVA	0.00	0,00	0,00	0.00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	3 610.00	3 609,69	0,00	0.31
1068	Excédents de fonctionnement	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
1312	Régions	0.00	0,00	0,00	0.00
13251	Subv du GFP de rattachement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	129 400.00	129 178,64	0,00	221.36
1641	Emprunts en euros	129 000.00	128 778,64	0,00	221.36
16411	16411	0.00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400.00	400,00	0,00	0.00
16875	Grouppt CL et CL statut part.	0.00	0,00	0,00	0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
27638	Autres établissements publics	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	18 802.71			
Total des dépenses financières		151 812.71	132 788,33	0,00	19 024.38

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 053 637.71	1 199 137,82	0,00	854 499.89
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0.00	35 196,20		0.00
	Charges transférées (6)	0.00	35 196,20		0.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	35 196,20		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00		0.00
2138	Autres constructions	0.00	0,00		0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00		0.00
27638	Autres établissements publics	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	35 196,20		0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 053 637.71	1 234 334,02	0,00	819 303.69
	Pour information				
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	9 199.00	0,00	0,00	9 199.00
1312	Subv.équip.transf.régions	9 199.00	0,00	0,00	9 199.00
13251	Subv du GFP de rattachement	0.00	0,00	0,00	0.00
1342	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000.00	0,00	0,00	300 000.00
1641	Emprunts en euros	300 000.00	0,00	0,00	300 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		309 199.00	0,00	0,00	309 199.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	341 031.00	383 993,70	0,00	0.00
10222	FCTVA	21 031.00	21 031,00	0,00	0.00
10223	TLE	0.00	0,00	0,00	0.00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	20 000.00	62 962,70	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	300 000.00	300 000,00	0,00	0.00
138	Subventions d'investissement	372 344.00	6 327,00	0,00	366 017.00
1381	Etat & établ.nationaux	116 927.00	0,00	0,00	116 927.00
1383	Départements	255 417.00	6 327,00	0,00	249 090.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	450,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	18 300.00		0,00	
Total des recettes financières		731 675.00	390 770,70	0,00	340 904.30
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 040 874.00	390 770,70	0,00	650 103.30
021	Virement de la section de fonct.	330 000.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	53 496,20		0.00
2157	Mat. et outil de voirie	0.00	0,00		0.00
21571	Matériel roulant	0.00	0,00		0.00
21578	Autre matériel et outillage	0.00	53 496,20		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		330 000.00	53 496,20		276 503.80
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00		0.00
2031	Frais d'études	0.00	0,00		0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 000.00	53 496,20		276 503.80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 370 874.00	444 266,90	0,00	926 607.10
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		682 763,71			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 637 919,40									
1641 Emprunts en euros (total)					1 637 919,40									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	4,99		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	4,65		T	P	O	A-1
624855	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,05	3,05		A	C	O	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/10/2016	62 919,40	F		0	0		T	P	O	A-1
00001478845	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	10/12/2018	10/12/2018	08/02/2019	750 000,00	F		1,32	1,32		A	P	O	A-1
Total général					1 637 919,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
002879501	N			215 596,21	7,00	F		4,99	19 467,34	10 317,02		0,00
5003879	N			35 536,16	2,00	F		4,65	7 754,92	1 492,36		0,00
624855	N			150 000,00	4,00	F		3,05	30 000,00	4 575,00	0,00	0,00
	N			4 838,18	-1,00	F		0	5 881,24	0,00	0,00	0,00
00001478845	N			750 000,00	11,00	F		1,32	65 675,14	1 573,15	0,00	0,00
Total général				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 155 970,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)									Index (4)

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1		2	0	2
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C		1		1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1		2	0	2
Adjoint technique	C	1	1		2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	2		4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique contrat aidé	C				A	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI COMPLEXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	17 289,12
SI DU VUACHE		Sans fiscalité propre	4 181,00
SI PAYS DU VUACHE		Sans fiscalité propre	3 760,00
SIVU DES ECOLES		Sans fiscalité propre	121 889,00
Autres organismes de regroupement			
AMICALE DES SAVIGNY DE FRANCE ET DE SUISSE		Sans fiscalité propre	339,60

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 529 000,00	0,000	10,970	0,000	167 731,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	888 600,00	0,000	10,520	0,000	93 481,00	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30 000,00	0,000	35,110	0,000	10 533,00	
Cotisation foncière des entreprises						0,000
TOTAL	2 447 600,00	0,000			271 745,00	0,000

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Savigny, le 27/02/2020
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Savigny, le 27/02/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES : Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 20/02/2020

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Savigny, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.24 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.25 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.26 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.27 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.28 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.30 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.31 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.32 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)